



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan de lutte contre la pauvreté

Question au Gouvernement n° 96

Texte de la question

PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à Mme Fiona Lazaar, pour le groupe La République en marche.

Mme Fiona Lazaar. Madame la ministre des solidarités et de la santé, jeudi dernier, vous avez annoncé un plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté. En France, depuis des années, la situation ne s'améliore pas avec un taux de pauvreté qui reste établi autour de 14 %. La pauvreté touche aujourd'hui 9 millions de personnes, dont 3 millions d'enfants. De nombreuses familles en souffrent au quotidien.

L'urgence de la situation est évidente. Les Français attendent de nous que nous soyons responsables et que nous luttons efficacement contre la pauvreté.

M. Aurélien Pradié. En baissant les APL ! (*Exclamations sur les bancs du groupe REM.*)

Mme Fiona Lazaar. Il est temps de trouver les solutions concrètes pour que personne ne soit plus laissé au ban de la société et aucune piste n'est à écarter. Ainsi, la politique familiale, dont vous avez annoncé une réforme la semaine dernière, peut et doit aussi constituer un levier véritable de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

M. Alain Ramadier. Des mesurette !

Mme Fiona Lazaar. Nous en avons vu l'illustration hier dans ma circonscription, à Argenteuil, où une crèche associative réserve 50 % de ses places aux parents en démarche d'insertion, leur offrant un accompagnement personnalisé pour les aider à retrouver le chemin de l'emploi. Il faut soutenir ce type d'initiative qui vise les enjeux à la fois de parentalité, de précarité et d'emploi.

Ainsi, dans le cadre de la réforme de la politique familiale,...

M. Thibault Bazin. Ils n'aiment pas les familles !

Mme Fiona Lazaar. ...pouvez-vous nous préciser les mesures concrètes que vous entendez proposer pour accompagner les familles touchées par la pauvreté, notamment les mères, plus souvent sujettes à la précarité de l'emploi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé.* Madame la députée, oui, nous avons visité une crèche associative, hier.

M. Aurélien Pradié. Formidable !

M. Christian Hutin. Félicitations ! (*Exclamations sur les bancs du groupe REM.*)

Mme Agnès Buzyn, ministre. Et cela m'a permis d'annoncer des mesures en faveur des familles les plus défavorisées de notre pays, notamment les familles monoparentales. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Je voudrais rappeler aujourd'hui qu'il y a 3 millions d'enfants sur les 9 millions de personnes qui vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté de 1 000 euros – vous l'avez dit.

M. Aurélien Pradié. C'est rassurant !

M. Alexis Corbière. Et vous baissez les APL !

Mme Clémentine Autain. Pour redistribuer les bénéfices aux plus riches !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Et malgré le plan pauvreté du précédent quinquennat, qui a permis des avancées puisque 2 milliards d'euros ont été redistribués pour augmenter le pouvoir d'achat des 20 % de familles les plus défavorisées, il reste aujourd'hui 14 % de Français qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et ce chiffre ne bouge pas.

Une des raisons pour lesquelles ces familles vivent en dessous du seuil de pauvreté tient dans les difficultés d'insertion. Pour favoriser cette insertion, il faut un plan global qui prenne en compte le logement, l'accès aux gardes d'enfants, notamment pour les femmes,...

M. Christian Hutin. Les emplois aidés, c'est une bonne idée !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...et la formation professionnelle. Un plan gouvernemental sera lancé à partir du 17 octobre prochain en concertation avec l'ensemble des acteurs associatifs et citoyens. Il prendra en compte cette dimension globale de l'accompagnement vers l'insertion, car c'est ce que nous pouvons espérer, notamment pour ces femmes éloignées de l'emploi...

M. Aurélien Pradié. Les contrats aidés !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...pour lesquelles j'ai annoncé ce matin une mesure d'aide à l'accès à la garde d'enfant : une augmentation de 30 % de l'allocation dédiée à cette garde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fiona Lazaar](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 96

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 septembre 2017](#)